



**Ecole Notre Dame**  
5 rue du calvaire Saint-Émilien  
44130 BLAIN  
tél : 02.40.87.12.07  
a.audo@ecole-nd-blain.fr

Année scolaire 2019-2020



# CIRCULAIRE RELATIVE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020

## Rentrée

---

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le **lundi 31 aout 2020**.

Nous modifions quelque peu le calendrier scolaire officiel car il nous semble plus cohérent de commencer et terminer l'année scolaire par des semaines complètes. Nous travaillerons donc un mercredi au printemps (ou deux mercredis matin) et terminerons l'année le vendredi 2 juillet 2021.

Le jour de la rentrée, un pot d'accueil sera offert par l'APEL de 8h30 à 9h. Vous êtes tous invités à participer à ce temps de convivialité.

## L'équipe éducative

---

- PS-MS : Laëtitia MENOIS, 26 élèves, aidée de deux ASEM : Thérèse JUTEAU le matin et Doriane SIMON l'après-midi
- GS-CP : Caroline BAIZEAU, 27 élèves, aidée de deux ASEM : Karine TOISNOS le matin et une autre personne l'après-midi (recrutement en cours)
- CE1-CE2 : Alexa POULOUIN, 29 élèves
- CM1-CM2 : Alexandre AUDO, chef d'établissement, et Marie MAHÉ (le lundi), 22 élèves
- Enseignante spécialisée (poste RA) : Virginie PATUN-VIGNARD

## Les congés

---

- Toussaint : du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre 2020.
- Noël : du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier 2021.
- Hiver : du vendredi 19 février au lundi 8 mars 2021.
- Printemps : du vendredi 23 avril au lundi 10 mai 2021.
- La sortie des élèves est fixée le vendredi 2 juillet 2021.

## Les horaires

---



**Attention ! Changement d'horaire le midi et le soir !**

**Classe** : matin : 8h45 - 12h00

après-midi : 13h15 - 16h15

**Garderie** :     matin : 7h30 – 8h35 } cf règlement et feuille d'inscription joints  
                  soir : 16h15 – 18h30 }

## Prix de la scolarité

---

*Voir règlement financier.*

Le chèque de 18 € demandé auparavant pour les fournitures ne sera plus requis. Son montant est désormais inclus dans les contributions familiales qui s'élèvent à 28,50 € par mois et par enfant (au lieu de 27,30 € avec les fournitures). Afin de financer les travaux de rénovation et d'amélioration des locaux de l'établissement, les familles peuvent, si elles le souhaitent, faire le choix du tarif de soutien de 30 € ou 35 € par enfant et par mois.

Dans un souci de simplification des tâches administratives de facturation et de gestion des paiements, le prélèvement est le mode de paiement privilégié.

## Assurance scolaire

---

L'assurance Individuelle Accident est indispensable pour pouvoir participer aux activités organisées par l'école hors du cadre scolaire (visites, manifestations sportives, voyages...). Elle couvre les dommages dont l'enfant est victime, que ce soit dans un accident avec une autre personne ou que cela lui arrive seul.

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'établissement a souscrit à un contrat d'assurance Individuelle Accident pour tous les élèves scolarisés dans l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Elle est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 aout, 24h/24. Son montant est inclus dans la facturation des frais scolaires.

Vous trouverez dans ce dossier une fiche d'informations concernant l'assurance et l'espace parents en ligne.

## Cantine

---

*Voir fiche reçue dans le dossier de rentrée.*

Le fonctionnement reste le même que l'année passée, avec la société *Convivio*, en liaison chaude au départ de l'ensemble scolaire Saint Laurent de Blain.

La crise du COVID a entraîné des surcoûts importants sur la restauration (plus de 1 500 €) pris en charge par l'établissement depuis le 11 mai. Au vu de ces coûts supplémentaires, l'OGEC se voit contraint d'augmenter le tarif du repas pour l'année prochaine qui passera donc à 3,70 €.

Dans le cas d'allergies ou d'intolérance alimentaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription. Par ailleurs, il est impératif d'en informer le chef d'établissement qui prendra contact avec le médecin de l'Éducation nationale afin d'élaborer, en liaison avec les professionnels et les partenaires concernés, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

**Les menus sont consultables sur le site de l'école et dans le tableau d'affichage.**

## Garderie

---

*Voir fiche reçue dans le dossier de rentrée.*

Nous demandons à **toutes les familles de compléter la fiche d'inscription (même en cas de présence exceptionnelle)**, ce qui permet aux responsables de la garderie d'avoir les coordonnées des familles pour vous contacter si besoin.

## Fournitures

---

L'ensemble des fournitures sera pris en charge par l'école. Cependant, au vu du manque de soin porté aux fournitures par certains élèves, nous avons décidé de ne plus les fournir à volonté. Aussi, un « pack de rentrée » sera prévu pour chaque enfant en début d'année et il sera ensuite demandé aux familles de racheter certaines fournitures lorsque celles-ci seront perdues ou exagérément usées.

Les agendas seront fournis à tous les élèves du CP au CM2.

Les élèves doivent prévoir pour la rentrée :

### Maternelles :

- drap housse et couverture ou sac de couchage, dans un sac cabas marqué au nom de l'enfant
- sac en tissu (totebag) pouvant contenir un cahier 24x32 avec doudou et/ou tétine (pour la sieste)
- une tenue de rechange qui restera à l'école

### CP au CM2 :

- cartable
- 2 trousse

## Carnet de liaison

---

Un carnet de liaison sera fourni à chaque enfant. Pour les élèves du CP au CM2, il sera intégré à l'agenda.

Cet outil est destiné à être le pont entre l'école et la famille. Il sert à transmettre les circulaires, à solliciter un rendez-vous, à justifier une absence...

Site internet de l'école : [ecole-nd-blain.fr](http://ecole-nd-blain.fr)

---

Vous pouvez trouver sur le site internet de l'école des infos pratiques, les dates des vacances, les menus de la cantine... Vous pourrez également trouver dans la partie blog (qui arrivera prochainement), des articles et photos de ce que vivent vos enfants en classe ou lors des sorties.

## Papiers à renvoyer

---

Vous avez dans cette enveloppe les différents papiers pour la rentrée prochaine. Ils seront à renvoyer à l'enseignant de votre enfant dès que possible (si possible avant la fin de l'année) :

- le contrat de scolarisation signé ;
- la fiche de renseignements ;
- Le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB (pour les nouvelles familles seulement) ;
- la fiche d'inscription à la cantine ;
- la fiche d'inscription à la garderie (même si c'est occasionnel) ;

Le reste des documents est à conserver (règlement d'établissement, règlement financier, cette feuille...).

## Départ

---

Céline BODET, qui assurait la décharge de direction le lundi, est nommée sur un autre poste à Pontchâteau. C'est Marie MAHÉ qui la remplacera l'an prochain sur ce poste.

*Je me tiendrai à la disposition des parents sur rendez-vous jusqu'au vendredi 10 juillet. Prendre rendez-vous en téléphonant au 02.40.87.12.07.*

Bonnes et reposantes vacances à tous

Alexandre AUDO, chef d'établissement